

regards *sur* **Velaux**



Sommaire

**Inauguration du théâtre de Verdure
par la compagnie Sun Of Shade**
p 1

Edito p 2

Hommage p 3
Henri Pierret un homme courageux
mis à l'honneur

Finances p 4, 5, 6, 7 et 8
Faisons le point sur nos budgets

Affaires scolaires p 9
Le lycée : un dossier toujours d'actualité

Urbanisme p 10 et 11
Evolution des demandes d'autorisation
d'urbanisme depuis 2001 et le rôle du futur
P.L.U.

Environnement p 12 et 13
Donnez vos vêtements pour créer des
emplois solidaires, projet sylvo pastoral
sur la commune, les antennes de téléphonie
sous contrôle

Sécurité et prévention p 14 et 15
Cellule de crise, changement de direction à la
tête de la brigade de gendarmerie

Travaux p 16 et 17
Combien coûte le projet de la nouvelle mairie
et de la salle de spectacles, voiries, réseaux
inscrits dans des programmes de travaux,
comment mettre fin aux fuites à répétition

Sports p 18 et 19
La politique sportive de la commune porte ses
fruits, Lorelei Bouveret toujours en course,
la moto-tout terrain a trouvé son point de
chute, le tennis club a fêté ses 30 ans
sans une balle de touche

Pôle vie de la cité p 20, 21, 22 et 23
Kumulus et le théâtre de rue ont planté leur
décor à Velaux, Diagnostic culturel : analyse de
vos réponses au questionnaire

Economie, commerce local, emploi
p 24, 25 et 26

Un nouveau local pour l'association des
entreprises de la Verdière, Korus première
entreprise à ouvrir ses portes dans la zone
du Grand Pont, le pôle emploi et la mission
locale, place aux jeunes, de nouveaux gérants
au fourneau de la pizzeria Velauxienne,
l'Atelier de Française.

Tribune libre P 27

Arrêt sur images P 28

Directeur de la publication
Jean-Pierre Maggi
Hôtel de Ville
13880 VELAUX

Photos

Christine Cauhapé / Danielle Olanda
Yann Le Souchu / Frédéric Laffont

Impression: Espace Imprimerie
Imprimé sur papier 100% recyclé



Editorial

La vocation première de ce magazine est de vous tenir informé des projets, réalisations et orientations pris par l'équipe municipale et vous rendre compte le plus fidèlement possible de l'avancée des grands dossiers.

Le chantier de la mairie/salle de spectacles est en voie d'achèvement, une étude a été lancée pour l'aménagement du parvis. Cet espace sera conçu pour devenir un lieu de rencontres et d'animations dans le nouveau cœur administratif et culturel de notre village.

Ce nouvel équipement qui devrait être livré en fin d'année va marquer un véritable tournant dans la vie de la commune.

Par cette réalisation, nous mettrons un terme à la dispersion des services et aux difficultés d'accès, souvent reprochés par les administrés.

D'autres chantiers tout aussi importants, comme la rénovation des groupes scolaires constituent les priorités du moment.

J'ai toujours travaillé avec les équipes municipales pour améliorer le bien-être et le cadre de vie des habitants de Velaux, les dossiers développés dans cette revue en témoignent. Cette volonté a été accompagnée par nos partenaires, le Conseil général et le Conseil régional.

Que vont devenir ces partenariats en 2014 avec l'instauration du Conseiller territorial, comment seront réparties les compétences ?

A l'heure où se décide dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale l'avenir des collectivités territoriales comment ne pas être inquiets sur le devenir des communes.

Les élus de gauche comme de droite clament leur opposition à ce projet qui est une mauvaise réforme. Elle réduira les maires à des potiches, le véritable pouvoir sera détenu par les métropoles avec le transfert de la fiscalité, et de la dotation globale de fonctionnement. Les Préfets vont reprendre le pouvoir transféré en 1982 lors des lois de décentralisation. Cette réforme sonne la fin de la démocratie locale et des valeurs républicaines.

Les citoyens que vous êtes méritent mieux qu'une réforme qui les éloignerait des lieux de décision, il faut se mobiliser pour marier proximité et traitement des grands dossiers pour notre avenir et celui de vos enfants.

Je m'engage à proclamer avec énergie, aux côtés des nombreux élus, mon sentiment de révolte et d'incompréhension face à ces réformes.

Jean-Pierre MAGGI
Vice-président du Conseil général
Maire de Velaux

Hommage



Jean-Pierre Maggi, maire de Velaux et Bernard Pierret lors de l'hommage rendu à Henri Pierret



HENRI PIERRET UN HOMME COURAGEUX MIS À L'HONNEUR

La cérémonie consacrée à la Journée du Souvenir fixée au dernier dimanche d'avril a revêtu cette année un caractère exceptionnel. Un hommage émouvant a été rendu au Capitaine Henri Pierret en présence de son fils Bernard.

Le film « La Raffle » sorti sur les écrans au mois de mars a permis de mettre en lumière le courage de cet ancien habitant de la commune.

Le 16 juillet 1942 dans le stade du Vel' d'Hiv, le capitaine Henri Pierret, capitaine des pompiers de Paris, était missionné pour assurer avec un groupe de 6 hommes, la sécurité incendie du stade.

Sur les 13 000 juifs, dont un quart d'enfants, raflés par la police de Vichy, seuls 25 personnes reviendront des camps de la mort.

Son fils Alain, qui fêtait ce jour là ses 12 ans n'a jamais oublié. A midi, il attendait avec ses quatre sœurs le retour de leur père pour son déjeuner d'anniversaire. Ce n'est qu'en milieu d'après midi que ce dernier, bouleversé par ce qu'il venait de vivre, a rejoint sa famille.

« Je viens du Vel' d'Hiv. J'ai donné de l'eau à des milliers de juifs qui étaient là ».

Bravant les interdictions, il a ordonné à ses hommes d'ouvrir les vannes et de donner de l'eau aux femmes et enfants parqués comme du bétail par la police française. Face à la détresse de ces milliers de personnes il a accepté, avec la complicité de ses hommes, de faire passer des messages et notamment de sauver un pompier juif, qui a pu fuir avec sa mère en Espagne. L'un d'entre eux, Fernand Baudvin, âgé de 90 ans a témoigné et participé à l'écriture du scénario du film.

C'est grâce à son récit que la bravoure et l'humanisme du capitaine Henri Pierret ont pu être révélés.

Son fils Alain, celui-là même qui fêtait

son anniversaire ce triste jour de juillet a eu un parcours de diplomate et a été nommé ambassadeur en Israël en 1986, 44 ans jour pour jour après la rafle du Vel' d'Hiv.

Durant toutes ces années passées à Velaux où il s'est installé en 1965 (il est décédé à Marseille en 1990) il n'a jamais relaté cet événement à qui que ce soit. Son fils Bernard, envoyé faire les moissons avec son frère au moment des faits, ignorait tout de cet acte d'héroïsme de son père.

Pour rendre hommage à ce Velauxien, le Conseil municipal, le 28 mai dernier, a décidé de donner le nom du Commandant Henri Pierret à la place située dans le quartier de La Péraude.



FAISONS LE POINT SUR NOS BUDGETS

Chaque année, avant le 31 mars, la commune doit soumettre à l'approbation du Conseil municipal son compte administratif et présenter son budget primitif.

Le compte administratif est établi en fin d'exercice par le président de l'assemblée délibérante (le maire). Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité.

Le compte administratif est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire et retrace toutes les recettes (y compris celles non titrées) et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

Les informations contenues dans le compte administratif sont, par ailleurs, concordantes avec celles présentées par le comptable public dans le cadre de son compte de gestion. En l'absence de concordance, ce compte est transmis à l'autorité de tutelle, le Préfet, qui saisit la Chambre Régionale des Comptes.

Afin de faciliter la lecture de ces budgets, un lexique vous est proposé.



LEXIQUE DES CHAPITRES BUDGETAIRES

Section de fonctionnement

Dépenses

011 charges à caractère général : toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des services et à l'entretien courant du patrimoine communal

012 charges de personnel

022 dépenses imprévues de fonctionnement : réserve de crédits pour financer des dépenses imprévues en cours d'exercice budgétaire

023 virement à la section d'investissement : montant du prélèvement prévisionnel effectué sur l'excédent de fonctionnement, objet d'un virement sur la section d'investissement

042 opérations d'ordre entre section : valeur comptable de biens immobiliers cédés (caveaux cimetières, matériel réformé...), plus-values, amortissement des biens

65 autres charges de gestion courante : participation aux syndicats intercommunaux, subventions aux associations, indemnités des élus

66 charges financières : remboursement des intérêts d'emprunt

67 charges exceptionnelles : annulation de dettes pour insolvabilité, charges pour tiers (participation rénovation façades)

Recettes

002 excédent antérieur reporté : excédent cumulé sur les années antérieures

013 atténuation de charges : remboursement des salaires des agents en situation de longue maladie ou d'accident de travail par l'assurance souscrite par la commune

70 produits des services : concessions cimetières

73 impôts et taxes : produits des impôts locaux, dotations de la communauté d'agglomération, recettes des droits de place du marché et des manifestations

74 dotations et participations : dotations de l'Etat dont la plus importante, la Dotation Globale de Fonctionnement, prélevée sur le budget de l'Etat et destinée à alimenter les opérations de fonctionnement des collectivités territoriales

75 revenus des loyers, divers remboursements, notamment de sinistres

77 produits exceptionnels : remboursements de frais de justice, produit vente de caveaux

042 amortissement des subventions : amortissement de subventions obtenues pour l'acquisition de biens amortissables (véhicules essentiellement)

Section d'investissement

Dépenses:

001 solde d'investissement reporté : déficit d'investissement de l'année précédente

040 amortissement subventions : reprise en dépenses de l'amortissement des subventions obtenues pour l'acquisition de biens amortissables (véhicules essentiellement)

041 opérations d'ordre avances forfaitaires : avances octroyées aux entreprises lors de la passation d'un marché public

13 subventions d'investissement : remboursement d'une subvention lié au changement de destination du projet

16 remboursement d'emprunts : remboursement du capital d'emprunt

20 immobilisations incorporelles : frais de documents d'urbanisme (élaboration du Plan Local d'Urbanisme)

21 immobilisations corporelles :

acquisitions de terrains, d'immeubles de rapport, de mobilier, de matériel informatique et bureautique, technique, de véhicules

23 immobilisations en cours : opérations d'équipement, extension, rénovation, construction de bâtiment, aménagements de terrain, travaux de voirie

Recettes

021 virement de la section de fonctionnement : virement prévisionnel de l'excédent de la section de fonctionnement pour financer l'investissement

024 produits de terrains

040 amortissement des immobilisations : dotation sur la section d'investissement des amortissements de biens imputés sur la section de fonctionnement

041 remboursement des avances octroyées aux entreprises en début de marché

10 dotations fonds divers et réserves : fonds de compensation de la T.V.A.

(remboursement d'une partie de la T.V.A. acquittée par la commune en investissement), produit de la taxe locale d'équipement (T.L.E.)

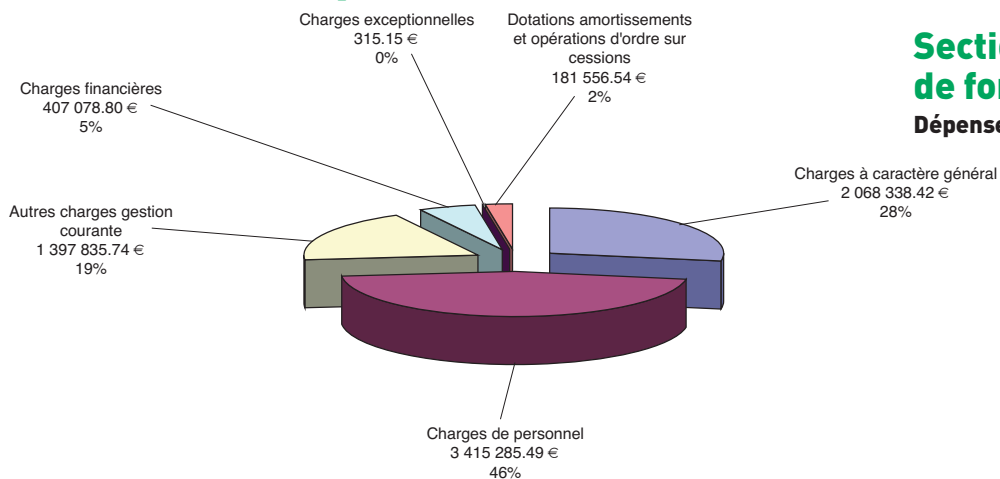
13 subventions d'investissement : subventions versées par le Conseil général, le Conseil régional, l'Etat et ses divers organismes, la Communauté d'Agglomération pour la réalisation des programmes d'investissement

16 produit des emprunts

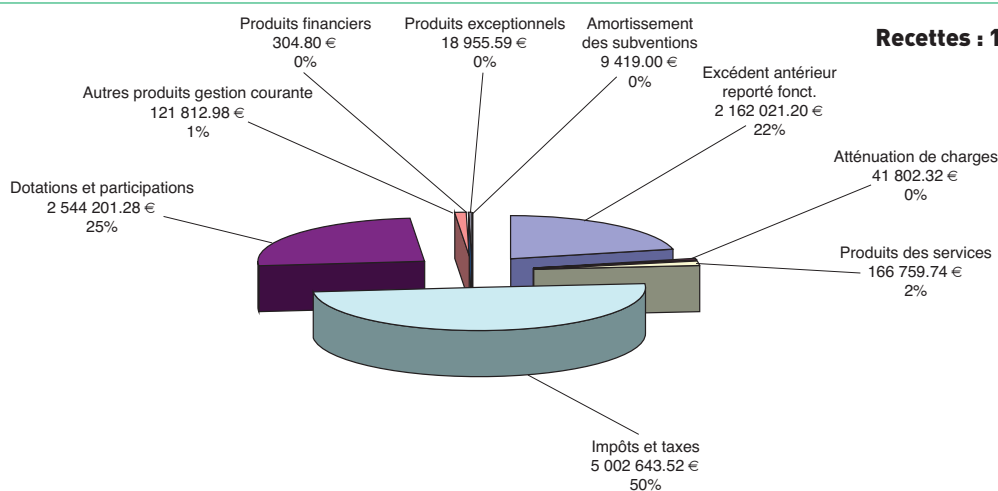
Compte administratif 2009

Section de fonctionnement

Dépenses : 7 470 410.14 €

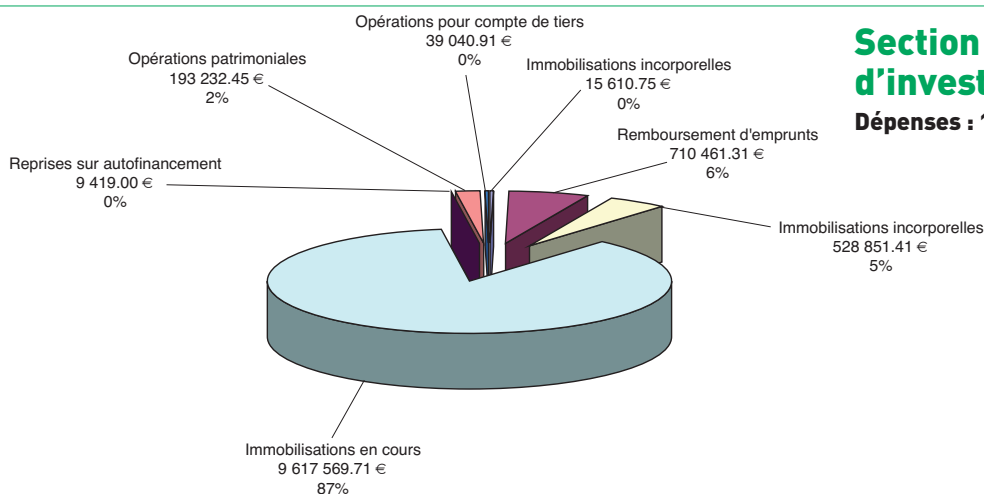


Recettes : 10 067 920.43 €

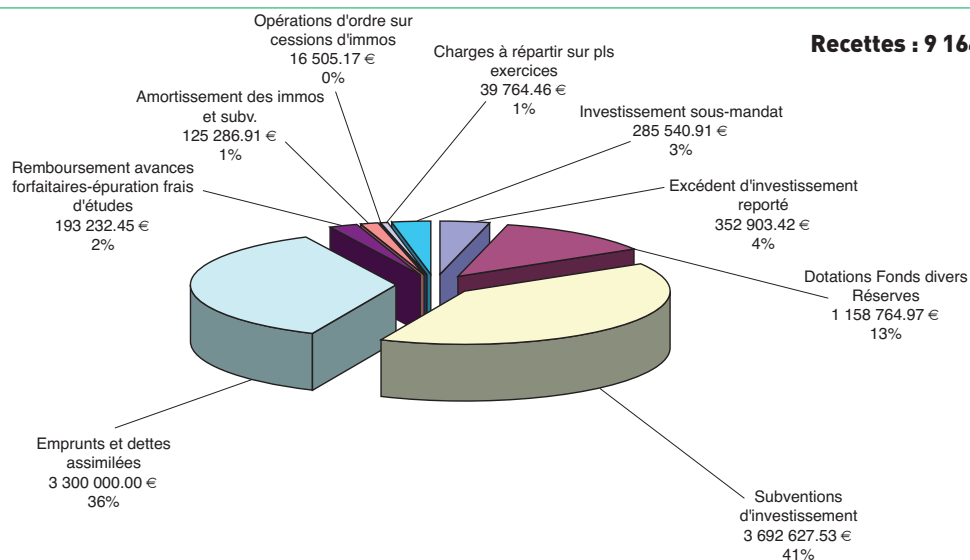


Section d'investissement

Dépenses : 11 114 185.54 €



Recettes : 9 164 625.82 €



La section d'investissement révèle un déficit de 1 949 559,72 € dû à la souscription d'un emprunt et la nécessité de faire l'avance de la TVA et des subventions pour le chantier de l'hôtel de ville et de la salle de spectacles.

Bilan des deux sections

| | |
|----------------|-----------------|
| Fonctionnement | 2 597 510,29 € |
| Investissement | -1 949 559,72 € |
| Résultat | 647 950,57 € |



NOS DÉPENSES PAR GRANDS CHAPITRES

Pour une meilleure perception de notre politique budgétaire, nous vous présentons les dépenses réalisées en 2009 par grands chapitres.

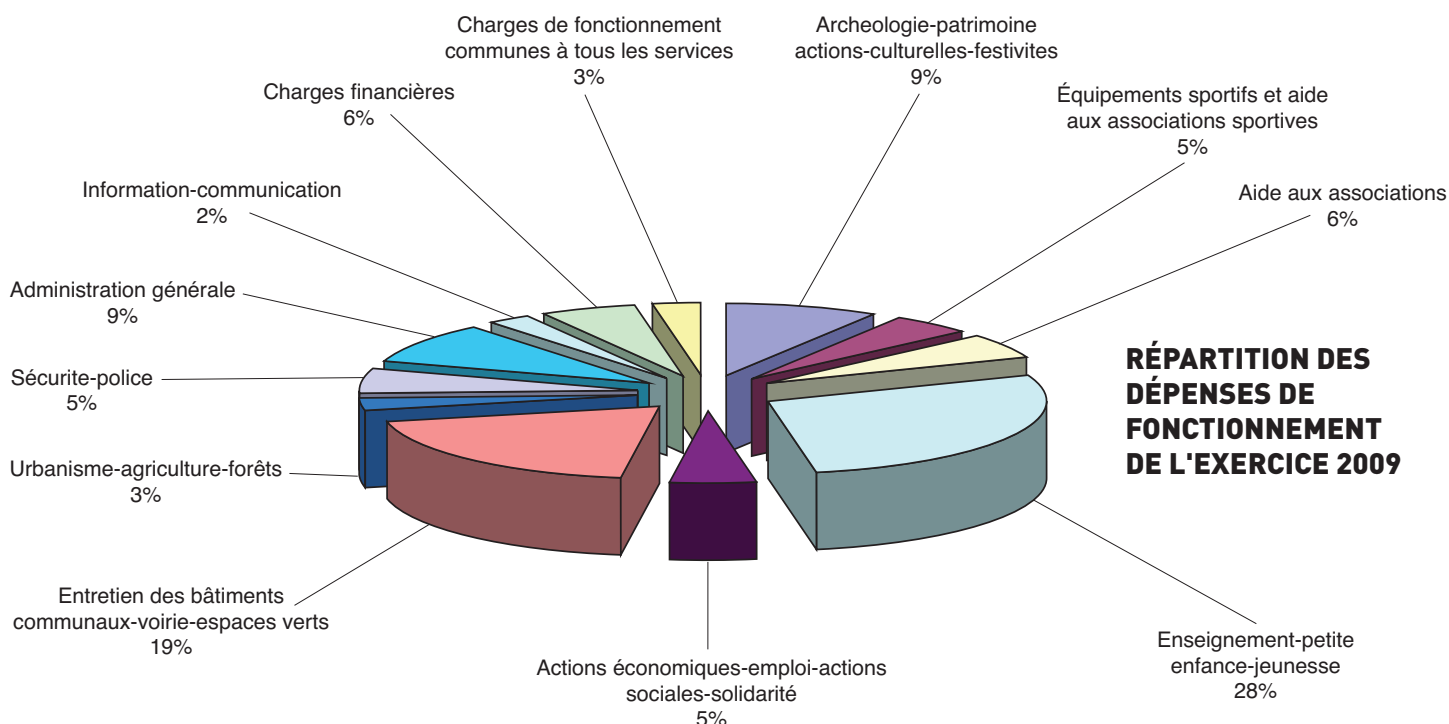
Cette présentation met en évidence les priorités de la commune que sont « l'enseignement, la petite enfance et la jeunesse » avec 28% du budget communal mais aussi les associations et les équipements sportifs qui représentent 11%.

Dans un prochain numéro de Regards, nous vous proposerons une étude analytique plus détaillée.



VENTILATION ANALYTIQUE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2009

| | | |
|---|-----|-----------------------|
| Archéologie-patrimoine-actions culturelles-festivités | 9% | 649 225,99 € |
| Équipements sportifs et aide aux associations sportives | 5% | 346 073,25 € |
| Aide aux associations | 6% | 403 763,05 € |
| Enseignement-petite enfance-jeunesse | 28% | 2 031 577,37 € |
| Actions économiques-emploi-actions sociales-solidarité | 5% | 378 851,83 € |
| Entretien du patrimoine communal-voirie-espaces verts | 19% | 1 407 766,33 € |
| Urbanisme-agriculture-forêts | 3% | 206 618,08 € |
| Sécurité-police | 5% | 396 466,23 € |
| Administration générale | 9% | 685 210,26 € |
| Information-communication | 2% | 181 411,50 € |
| Charges financières | 6% | 407 709,10 € |
| Charges de fonctionnement communes à tous les services (opérations non affectées) | 3% | 194 180,61 € |
| TOTAL | | 7 288 853,60 € |





LE BUDGET PRIMITIF 2010 ENTRE RIGUEUR ET INCERTITUDE

Ce budget 2010 a été élaboré dans la totale incertitude sur le montant des dotations qui seront versées par l'Etat en compensation de la perte de la taxe professionnelle. Seront-elles pérennisées ou abandonnées sur le temple de la rigueur budgétaire et du désengagement de l'Etat ?

Outre ce conflit « institutionnel », notre pays traverse le tunnel de la crise sans véritable stratégie économique. Celle que subit la Grèce pourrait avoir un effet domino et dans ce contexte, fragiliser d'autres pays de la zone euro comme le Portugal, l'Irlande, l'Espagne et pourquoi pas la France.

Ces conditions économiques sont en totale contradiction avec la reprise de la distribution des bonus et la reconstitution des marges par les banques qui ont largement profité du soutien financier des Etats lors de la crise de 2008.

Imaginer l'avenir des Velauxiens tout en poursuivant les investissements et en préservant nos services publics, tels sont les trois axes de notre politique budgétaire qui a, de plus, toujours encouragé et soutenu la vie associative.

Lors du vote de ce budget primitif, les membres du Conseil municipal ont accepté de voter une augmentation de 2% des taux des taxes communales.

| | |
|-------------------------------------|-------------------|
| Taxe d'habitation 17,72% | au lieu de 17,37% |
| Taxe sur le foncier bâti 22,87% | au lieu de 22,42% |
| Taxe sur le foncier non bâti 40,55% | au lieu de 39,75% |

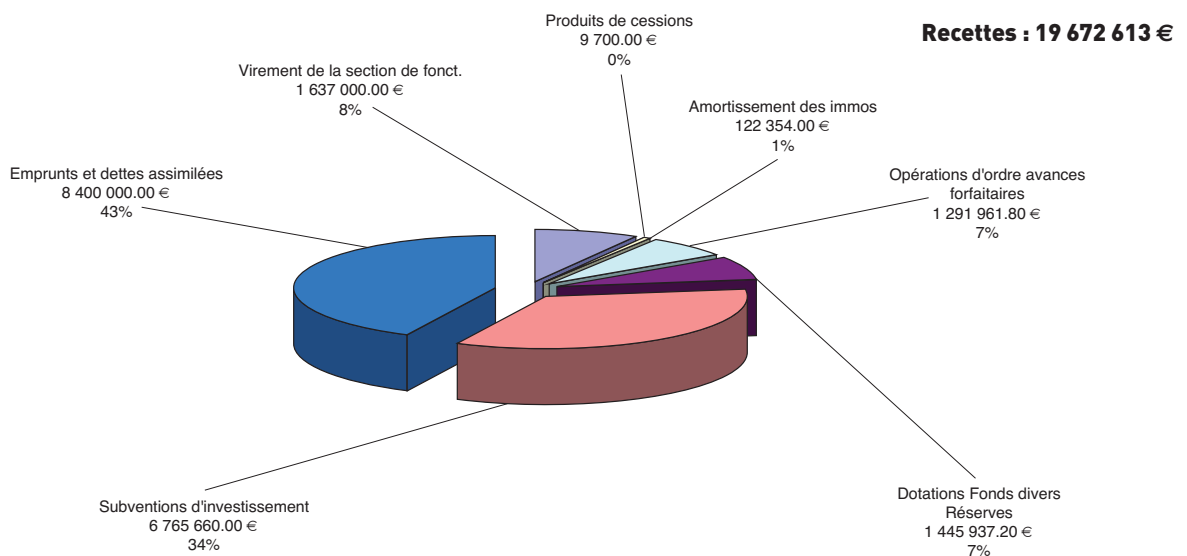
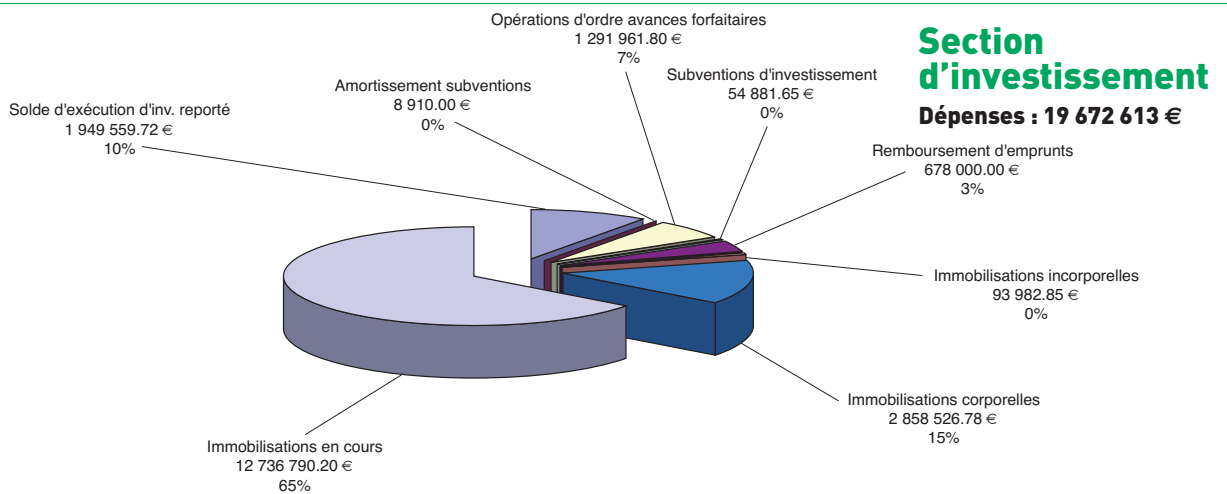
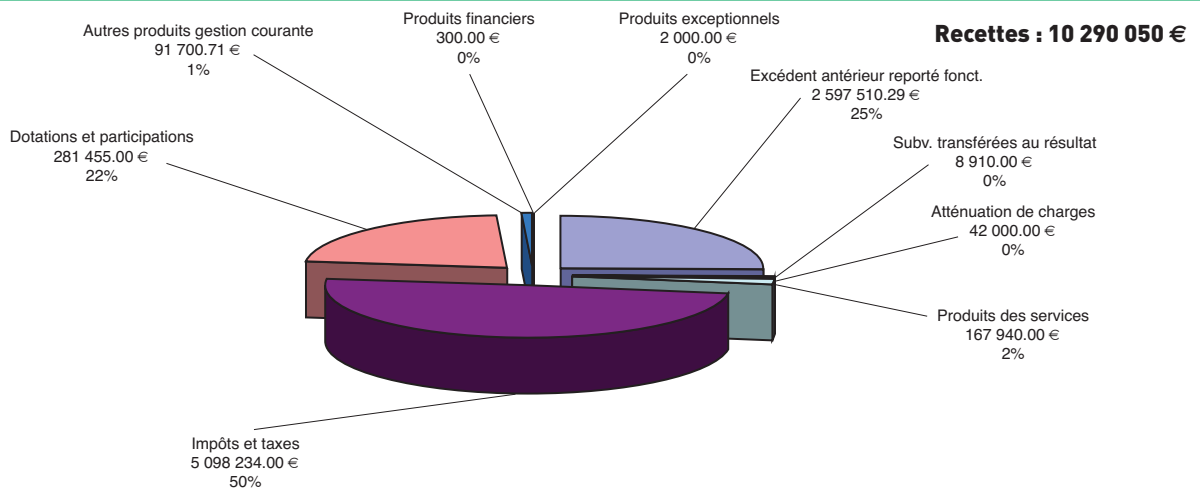
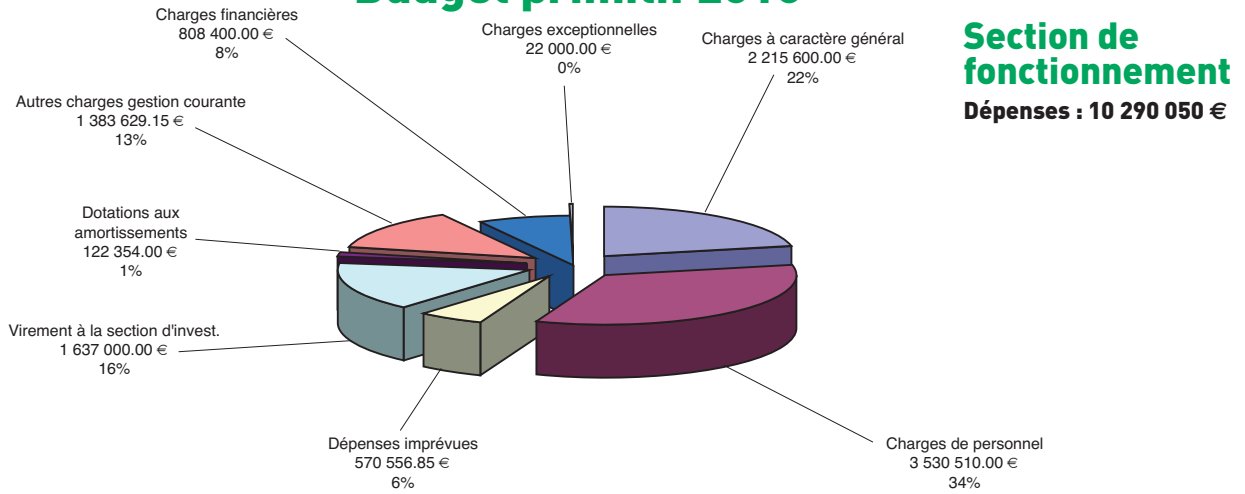
Cette décision a été motivée par un souci d'anticipation des baisses programmées des dotations de l'Etat et des incertitudes qui planent sur les budgets à venir.

Plus que jamais nous allons gérer avec rigueur nos dépenses car, contrairement à l'Etat, les collectivités territoriales ne peuvent pas emprunter pour financer leur fonctionnement.

Cependant, les investissements réalisés par les communes participent largement au développement économique de leur territoire et au maintien de l'emploi.



Budget primitif 2010



Affaires scolaires



LE LYCÉE : UN DOSSIER TOUJOURS D'ACTUALITÉ

De multiples aléas ont retardé le premier coup de pioche de cet établissement. Le dernier en date concerne l'annulation de la désignation du maître d'œuvre lancée en 2009. La Région, compétente dans ce dossier, se devait d'attendre les résultats des élections régionales avant de procéder à un nouvel appel d'offres. Cependant, compte tenu de ce contretemps, l'ouverture du lycée annoncée pour septembre 2012 devrait être différée.

N'oublions pas que la construction de cet établissement qui concerne les communes de La Fare-les-Oliviers, Rognac, Ventabren, Coudoux, Lançon, Saint Chamas, Berre-l'Étang et Velaux a été approuvée depuis 2005 par le recteur d'Académie.

Rappel historique

Le Syndicat Intercommunal du Lycée de Velaux a acquis un terrain d'une superficie de 5,22 hectares en juillet 2007 et va le mettre à la disposition de la Région afin qu'elle construise le lycée. De nombreuses réunions techniques se sont tenues avec les services de la commune de Velaux, du Syndicat Intercommunal du Lycée de Velaux, de la DDE et du département des Bouches-du-Rhône afin que toutes les réponses en matière d'équipements induits soient apportées en temps utiles et précisément en ce qui concerne



l'aménagement d'un accès au lycée, la desserte routière et en transports en commun de l'établissement, l'aménagement de pistes cyclables et de liaisons piétonnes avec la commune de Velaux. Ainsi, c'est l'accès par le giratoire des Quatre Tours qui a été retenu. Les travaux seront réalisés par le SILV.

Les objectifs de l'opération

- Améliorer l'offre d'enseignement public de proximité et le confort des lycéens (en réduisant les temps des trajets) en allégeant les effectifs des lycées d'Aix-en-Provence et Vitrolles.
- Proposer un véritable cadre de qualité aux utilisateurs.
- Prendre en compte le développement durable.

Des services de qualité

Le lycée de Velaux disposera d'une véritable cuisine de production et non d'une cuisine de réchauffement de plats en liaison froide. Certains espaces de l'établissement seront ouverts et accessibles en dehors du temps scolaire, notamment les espaces sportifs et la salle polyvalente. Une

prévision d'utilisation optimale des équipements sportifs est envisagée par la commune.

Un véritable lycée de secteur

Ce projet a reçu l'aval du Recteur permettant ainsi aux élèves de Coudoux, Velaux et du Sud d'Aix-en-Provence de bénéficier de ce nouvel équipement. Ainsi, tout est mis en œuvre pour le confort des élèves. Le CD 20 sera aménagé pour que les lycéens puissent se déplacer à pied.

Par ailleurs, la Région réalise une étude d'un montant de 800 000 € pour créer une gare sur la ligne ferroviaire Rognac-Velaux.



L'ÉVOLUTION DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME DEPUIS 2001 ET LE RÔLE DU FUTUR PLAN LOCAL D'URBANISME



Depuis 2001, le paysage des demandes d'autorisations d'urbanisme a évolué de manière considérable. Cette évolution n'est pas tant à relier avec la réforme des autorisations d'urbanisme, entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2007, mais plutôt avec l'esprit des différentes lois intervenues depuis 2000. Citons entre autre la loi Solidarité et Renouvellement Urbain votée en 2000, la loi Urbanisme et Habitat de 2003, la loi portant Engagement National pour le Logement en 2006 ainsi que la loi instituant le droit au logement opposable (loi DALO) de 2007.

Simplification des procédures

En effet, la réforme des autorisations d'urbanisme a eu pour principal objectif

de simplifier les démarches des pétitionnaires en diminuant le nombre de procédures et en encadrant strictement les délais d'instruction de chaque type d'autorisation. Aujourd'hui, les procédures sont au nombre de trois : la « déclaration préalable », reprenant en grande partie le champ des anciennes « déclarations de travaux », le « permis de construire » et le « permis d'aménager », anciennement « autorisations de lotir ». Depuis la réforme, ces demandes d'autorisations sont basées sur un régime essentiellement déclaratif et il n'est plus demandé au pétitionnaire de produire des justificatifs des éléments qu'il déclare (qualité du pétitionnaire, surface du terrain, répartition intérieure des surfaces construites...). De ce fait, l'administration dispose d'un pouvoir de contrôle en amont beaucoup plus réduit qu'avant et doit compenser cela par un contrôle a posteriori renforcé si elle veut continuer à maîtriser la nature et la qualité des constructions sur son territoire.

Vers une politique de contrôle

La commune et les services de la

Direction Départementale de l'Équipement (devenue récemment Direction Départementale des Territoires et de la Mer), ont donc, durant ces deux dernières années, pratiqué une politique de contrôle des constructions plus intense (contrôle en cours de chantier et une fois la construction achevée). Dans les faits, cela s'est traduit par un nombre accru de verbalisations pour infraction au code de l'urbanisme et aux dispositions du Plan d'Occupation des Sols. Les autres lois intervenues depuis 2000 ont, quant à elles, introduit une obligation de réponse à de nouveaux enjeux que l'on peut résumer comme suit :

- recherche d'un équilibre entre renouvellement urbain, développement urbain maîtrisé et préservation des espaces naturels et agricoles,
- diversité des fonctions urbaines,
- mixité sociale,
- économie d'espace et d'énergie,
- prévention des risques.

L'étude du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) est lancée

Le Plan Local d'Urbanisme, dont l'élaboration vient d'être prescrite au travers de la mise en révision générale du Plan d'Occupation des Sols, devra apporter une réponse concrète à l'ensemble de ces enjeux. L'évolution de la nature des autorisations accordées depuis 2001 présentée dans le tableau ci-joint traduit déjà les prémices de cette nouvelle ère. En effet, depuis l'approbation du précédent Plan d'Occupation des Sols, marquée par la réalisation de l'opération des Hameaux de Velaux (146 maisons individuelles, 86 logements collectifs dont 36 logements sociaux), on assiste à une raréfaction des terrains disponibles, notamment pour la construction individuelle au coup par coup. De 50 maisons par an en urbanisation diffuse jusqu'en 2005, on passe aujourd'hui à moins de 20 habitations construites annuellement. Cette raréfaction s'observe également sur le nombre de divisions foncières (détachements de terrain en vue de construire) enregistrées.

De plus en plus d'opérations groupées

Parallèlement, on assiste à une augmentation des permis de construire valant division parcellaire permettant de construire sur un même terrain plusieurs logements, dès lors que celui-ci comporte la superficie minimale requise. Cette opération permet de réaliser des opérations plus denses, et donc moins consommatrices de terrain. C'est cette procédure qui a été utilisée pour la réalisation de l'opération des villas « Bel Air » avenue Pierre Puget (25 villas individuelles) et pour l'opération « Cœur Provence » à venir avenue de la Gare (90 logements individuels groupés dont 40 logements sociaux). Des opérations de plus petite échelle (2 à 6 logements) se font jour utilisant cette même procédure sur quelques terrains restés libres d'occupation au sein de la zone urbaine.

Quel rôle pour le P.L.U. ?

Le rôle du futur Plan Local d'Urbanisme consiste à encadrer au mieux la nécessaire densification du tissu urbain existant, qui doit désormais prendre le pas sur l'ouverture à l'urbanisation de nouvelles zones.

Le marché d'études pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme vient d'être attribué au groupement constitué du Cabinet AUDE (Aménagement, Urbanisme, Développement Economique), SP2i (Bureau d'Etudes Techniques Réseaux et Voiries), HGM Environnement (aménagement et gestion des eaux, protection des milieux

naturels) et CG Conseil (consultant en ingénierie des déplacements).

Leur mission comprend

- la réalisation des études nécessaires à l'élaboration du projet de P.L.U., y compris un certain nombre d'études spécifiques (inondations, réseau pluvial, gestion des espaces naturels...),
- la réalisation du dossier complet de P.L.U. dans les formes exigées par le code de l'urbanisme, comprenant la réalisation d'une évaluation environnementale si celle-ci s'avère nécessaire, ainsi que l'élaboration éventuelle d'orientations d'aménagement relatives à certains quartiers ou secteurs,
- le suivi de la procédure et l'adaptation du dossier de P.L.U. entre l'arrêt du projet et son approbation,
- l'animation de la démarche de réflexion au sein de l'équipe municipale ainsi qu'avec les services de l'Etat et les autres personnes publiques associées, et ce jusqu'à l'approbation du projet de révision,
- l'animation de la concertation avec la population et les acteurs de la vie économique et sociale.

Le mandataire du groupement retenu est le cabinet AUDE, installé à la Seyne-sur-Mer, et dirigé par M. Eric MARRO, urbaniste, qui conduira les études et la procédure sur une durée estimée entre 2 à 3 années.

Les logements sociaux

Depuis 2006, 4 permis ont été accordés pour la réalisation de logements sociaux. Entre la Bastide Bertin, le quartier du collège et l'avenue de la Gare, ce ne sont pas moins de 84 logements qui sont en projet. Avenue Pierre Puget, 15 logements sont déjà en cours de réalisation. Cela correspond à la volonté de la commune de répondre aux obligations imposées par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain formalisées dans le Programme Local de l'Habitat élaboré par Agglopolo Provence. Ce programme fixe pour Velaux un objectif de réalisation de 150 logements sociaux d'ici 2015 dans un souci de mixité sociale.

Enfin, le dernier constat est celui de la nette augmentation du volume des déclarations préalables, liée en très grande partie à l'explosion de la pose de panneaux photovoltaïques. En 2009, 70 dossiers ont été déposés alors qu'ils étaient inexistantes jusqu'en 2006. A cet engouement pour les énergies renouvelables s'ajoute également la réalisation de nombreuses annexes aux maisons individuelles existantes.

RAPPEL

Avant d'entreprendre des travaux, il est fortement conseillé de prendre contact avec le service de l'urbanisme afin de vous informer sur vos droits et devoirs. Cette démarche permettra d'éviter un contentieux qui se solde, parfois, par l'établissement d'un procès verbal.

| | DECLARATION PREALABLE (ou déclaration de travaux avant le 01.10.2007) | | | | | PERMIS DE CONSTRUIRE | | | | | | | PERMIS D'AMENAGER (ou autorisation de lotir avant le 01.10.2007) | CERTIFICAT D'URBANISME |
|------|---|----------------------------------|----------------------|--------|--------------------------------------|------------------------|-----------|--|-------------------------------------|--------------------------|--------|--------------------------------------|---|---------------------------|
| | Piscine et piscine + abri | panneaux photovol- taïques | Division foncière | Autres | Nbre total de dossiers traités | Maison individuelle | Extension | Permis valant division parcellaire | logements sociaux | bâtiments industriels | Autres | Nbre total de dossiers traités | | |
| 2001 | 17 | 0 | 2 | 51 | 70 | 58 | 31 | 1 (146 villas et 48 logts) | 1 (36 logts) | 10 | 9 | 110 | 3 | 29 |
| 2002 | 28 | 0 | 29 | 67 | 124 | 32 | 34 | 0 | 0 | 5 | 10 | 71 | 3 | 39 |
| 2003 | 37 | 0 | 30 | 75 | 142 | 71 | 29 | 0 | 0 | 2 | 14 | 102 | 5 | 15 |
| 2004 | 41 | 0 | 28 | 75 | 144 | 63 | 32 | 0 | 0 | 4 | 13 | 99 | 5 | 15 |
| 2005 | 48 | 0 | 19 | 98 | 165 | 44 | 43 | 0 | 0 | 10 | 23 | 97 | 1 | 2 |
| 2006 | 44 | 8 | 6 | 84 | 142 | 24 | 19 | 2 (6 logts - 25 villas) | 1 (15 logts) | 2 | 19 | 64 | 0 | 5 |
| 2007 | 37 | 3 | 4 | 79 | 123 | 19 | 22 | 0 | 0 | 3 | 24 | 68 | 1 | 7 |
| 2008 | 9 | 23 | 10 | 122 | 164 | 18 | 18 | 4 (4 villas - 9 logts 3 logts - 2 logts) | 0 | 1 | 29 | 66 | 1 | 18 |
| 2009 | 23 | 71 | 10 | 159 | 263 | 13 | 20 | 6 (2 villas - 50 logts - 4 villas - 7 logts - 2 villas - 2 villas) | 3 (20 logts 24 logts - 40 logts) | 5 | 29 | 67 | 1 | 18 |

Environnement



DONNEZ VOS VÊTEMENTS POUR CRÉER DES EMPLOIS SOLIDAIRES !

Depuis quelques semaines, deux nouveaux conteneurs ont pris place à côté des points d'apports volontaires situés à proximité de la Gendarmerie et sur le parking de la Poste. Ils sont destinés à recevoir vos vieux vêtements qui sont collectés par Le Relais, membre du mouvement Emmaüs.

Dire stop au gaspillage

Chacun d'entre nous jette en moyenne 7kg de textiles par an. Cela représente 875 tonnes sur le territoire d'Agglopolo

Provence. La collecte et le traitement génèrent une dépense non négligeable pour la collectivité alors que la plupart des textiles peuvent être récupérés ou recyclés.

Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté

Le Relais, groupement d'entreprises à but socio-économique, a pour mission l'insertion par le travail de personnes en difficulté (1 100 emplois en France). Une fois collectés les textiles sont expédiés dans l'une des 13 usines afin d'être triés.

- 40% sont réemployés
- 60% sont recyclés.



Conteneurs du Relais

Quelques recommandations

Ne rien mettre en vrac, déposez vos vêtements, chaussures, linge de maison, petite maroquinerie (sacs à main, ceinture...) dans un sac de moins de 50 litres afin de ne pas obstruer l'ouverture du système de collecte.



DES RÉSULTATS TRÈS ENCOURAGEANTS SUR LA GESTION DE NOS DÉCHETS

Dans les points d'apports volontaires ont été collectés :

Ordures ménagères :

| | |
|--------|--------------|
| - 2007 | 3 175 tonnes |
| - 2008 | 3 196 tonnes |
| - 2009 | 3 158 tonnes |

| | EMBALLAGES | PAPIER | VERRE |
|------|------------|------------|------------|
| 2007 | 74 tonnes | 164 tonnes | 153 tonnes |
| 2008 | 75 tonnes | 174 tonnes | 152 tonnes |
| 2009 | 70 tonnes | 148 tonnes | 169 tonnes |

66 tonnes ont été économisées de juillet à décembre 2009 par une collecte sélective en porte à porte

Alors que la commune n'est que partiellement équipée de la double poubelle, les chiffres associés à cette collecte sont très encourageants. En 2009, nous avons collecté 3 158 tonnes. En un seul trimestre, en 2010, nous avons ramassé 670 tonnes. Si cette tendance se confirme sur les autres mois de l'année nous pouvons escompter réduire nos déchets ménagers de 478 tonnes et enregistrer une diminution de 15%.

Tri sélectif

Collecte pour le premier trimestre 2010

- Ordures ménagères : 670 tonnes
- Point d'apports volontaires
 - EMBALLAGES : 16 tonnes

- PAPIER : 22 tonnes
- VERRE : 35 tonnes

Collecte sélective porte à porte : 32 tonnes

Nous avons collecté dans les Points d'Apports Volontaires (P.A.V.) 38 tonnes de papiers et d'emballages. On dénote un fléchissement de cette collecte en raison du ramassage en porte à porte de cette collecte sélective ce qui représente 66 tonnes de moins qui ne seront pas facturées en taxes d'enfouissement. Ces résultats très performants encouragent la commune à poursuivre sa démarche et notamment sur les déchets organiques par l'incitation au compostage ou par l'utilisation de lombrics.

Ces chiffres prouvent la réussite de la collecte sélective en porte à porte, car vous êtes de plus en plus nombreux à trier vos déchets et à mieux faire la répartition entre les ordures ménagères et celles qui peuvent être recyclées.

La distribution des « poubelles jaunes » va se prolonger jusqu'en juillet et au-delà de l'été si nécessaire. Le ramassage du pack jaune sera opérationnel dès le premier jeudi de septembre pour la dernière phase de distribution. Seule la zone urbaine est concernée par cette mise en place.

INFORMATION

Pour faire réparer sa poubelle qu'elle soit pour les ordures ménagères ou le tri sélectif un seul numéro le **04 90 44 77 90**. Un agent du prestataire viendra à votre domicile pour réparer ou changer votre conteneur.

Les élus de la Communauté d'Agglomération ont maintenu le taux de la Taxe des Ordures Ménagères à 10 % depuis 2005 et ce malgré une augmentation de la taxe de la mise en décharge.



PROJET SYLVO-PASTORAL SUR LES COMMUNES DE VELAUX SECTEUR DES GORGES DE MADAME, PLATEAU DU GRAND ARBOIS



Dans le cadre de la protection des forêts contre l'incendie et de la protection des milieux naturels sensibles de l'Arbois, l'entretien de la végétation des bords de pistes DFCl et d'une mosaïque de milieux naturels ouverts et fermés sur le plateau de l'Arbois présente un intérêt d'ordre général.

L'entretien de la végétation par le pâturage ovin répond à cette préoccupation de protection contre les incendies de façon écologique tout en limitant les opérations mécaniques. Dans son rôle d'animateur du site Natura 2000 et en tant que pilote du plan de massif de protection des forêts contre les incendies (PMPFCI) de l'Arbois, le Syndicat mixte du Massif de l'Arbois (SIMA) a déjà mis en place un premier projet sylvo-pastoral sur les

communes de Vitrolles et Rognac. En janvier 2009, les bases de réflexion pour un deuxième projet dans le secteur du Grand Arbois ont été lancées.

Le troupeau de 1200 bêtes a pâturé cette année sur ce secteur durant quelques jours. Cela a été l'occasion pour les bergers et les brebis de découvrir les lieux et de voir quel était « le biais » des bêtes sur ce nouveau territoire.

Le bilan est très positif ; le troupeau s'est rapidement adapté, ce qui se traduit dans le paysage par un premier impact remarquable sur le couvert végétal.

Ce bilan est également positif par l'entraide qui a pu se mettre en place avec le CCFF et la société de chasse de Velaux, que nous remercions pour avoir apporté de l'eau au troupeau. Tout porte donc à penser qu'un bon travail va pouvoir être mené, avec un intérêt commun pour tous : la préservation du massif et de ses richesses, patrimoine de tout un chacun.



LES ANTENNES DE TÉLÉPHONIE SOUS CONTRÔLE

Le 25 mai dernier, un technicien de la société Aexpertise a effectué des relevés sur différents sites de la commune pour mesurer les incidences de l'installation du relais de téléphonie Bouygues au sommet de La Péraude.

D'autres mesures doivent être effectuées les autres sites de la commune et ce type d'analyses sera également effectué prochainement pour le Beffroi et la Bastide Bertin.

A terme, ces antennes seront déplacées loin des zones urbanisées. A cet effet

des propositions ont été faites à T.D.F. en tenant compte de l'échéance du passage de la télévision analogique au numérique. Pour les émetteurs de téléphonie mobile, le présent protocole fournit des résultats de mesures extrapolés au maximum de trafic pour les services GSM 900, GSM 1800 et UMTS.

Voici les résultats obtenus sur le lieu de mesure, mesures réalisées autour de l'émetteur, et le réservoir de La Péraude. Le tableau ci-dessous indique les mesures effectuées avec la sonde isotropique large bande sur la largeur de bande 100kHz - 3 GHz. Les seuils limites d'exposition du décret sont respectés.



| Points de mesure | Localisation | Champ électrique moyen |
|------------------|--|------------------------|
| Point 1 | Quartier de la Garenne, réservoir de La Péraude, au pied de l'antenne | 0,59 V/m |
| Point 2 | Quartier de la Garenne, réservoir de La Péraude, à 30 mètres au sud-ouest de l'antenne | 0,96 V/m |
| Point 3 | Chemin de la Garenne, derrière le jardin du n°98 | < 0,2 V/m |
| Point 4 | Chemin de la Garenne, derrière le jardin du n°96 | 0,29 V/m |
| Point 5 | Allée de La Péraude, sur le parking situé derrière la mairie | 0,29 V/m |
| Point 6 | Allée de La Péraude, devant la maison 2 | < 0,2 V/m |
| Point 7 | Allée de La Péraude, devant la maison 4 | < 0,2 V/m |
| Point 8 | Place François Caire, au centre | 0,28 V/m |
| Point 9 | Place de La Plaun, à l'extrémité nord du parking | 0,69 V/m |
| Point 10 | Rue Pierre Loti, devant le N°7 | 0,43 V/m |

Sécurité et prévention



CELLULE DE CRISE

Toutes les communes doivent disposer d'un Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.). Il s'agit d'un document qui a pour vocation de recenser l'ensemble des moyens en hommes et matériel susceptibles d'être mobilisés lors d'un incident majeur.

Afin de mesurer la capacité de réactivité de chacun des protagonistes et de mettre en application les préceptes de ce document, un exercice surprise s'est déroulé, voici quelques semaines, dans les locaux des services techniques. Une équipe présidée par Bernard Mille, chef du centre de secours de la Basse Vallée de l'Arc, avait élaboré un scénario tenu secret jusqu'au dernier moment. En temps réel, les acteurs de la cellule de crise ont été mis en situation de gérer un incendie provoqué par l'explosion d'une cuve de gaz située en

plein centre ville. Evaluer les décès, gérer les blessés, procéder aux évacuations des riverains, pourvoir aux repas, distribuer des couvertures... mais aussi faire face aux angoisses des familles, informer les journalistes sont quelques-unes des problématiques que les membres de la cellule devaient gérer sous la direction du premier adjoint, Didier Debarge, directeur des opérations.

Un grand moment de stress que chacun s'est efforcé de gérer tout en faisant preuve d'efficacité.

Cet exercice a permis d'évaluer l'organisation et les procédures élaborées pour faire face à une situation de crise. Une réunion de retour sur l'évènement a mis en lumière les dysfonctionnements dont chacun a pu prendre la mesure.

Un autre exercice du même type sera organisé avant la fin de l'année. Les élus comme les fonctionnaires sont bien

conscients qu'une catastrophe quelle qu'elle soit doit être gérée avec pour objectif de préserver les biens et les personnes et de travailler au retour à la normale.

Nous devons parer à toute éventualité car les évènements récents avec la tempête Cynthia ou la catastrophe qui a frappé le Var attestent de notre vulnérabilité face aux éléments mais aussi, le cas échéant, aux erreurs humaines.

DICRIM

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) a pour vocation de lister les risques susceptibles d'occasionner des catastrophes sur la commune. C'est un recueil de recommandations et de consignes simples à appliquer dans une situation de crise.

Vous venez d'arriver dans la commune, nous vous engageons à demander en Mairie ce document que vous devez conserver.



Elus, fonctionnaires et techniciens mobilisés autour d'un scénario de crise



CHANGEMENT DE DIRECTION À LA TÊTE DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE



Jean-Marc Papy, son épouse et ses supérieurs lors de son pot de départ

Après 6 années passées à la tête de la brigade de Velaux, **Jean-Marc PAPY**, vient d'être muté à Lançon-de-Provence dans la nouvelle Gendarmerie située dans le quartier des Pinèdes.

Au cours de ses années de service, le Lieutenant Papy a su développer et entretenir des relations constructives de travail en étroite collaboration avec les polices municipales et les élus des trois communes chapeautées par sa brigade : Velaux, Coudoux et La Fare-les-Oliviers.

Lors de la rencontre organisée pour son départ, ses supérieurs ont salué les qualités professionnelles et humaines développées par ce commandant de brigade arrivé adjudant chef en 2004 et promu depuis lieutenant.

En témoignage de leur gratitude, Guy Barret, maire de Coudoux, Olivier Guirou, maire de La Fare-les-Oliviers et Jean-Pierre Maggi, maire de Velaux lui ont décerné à tour de rôle la médaille de leur ville.



Nathalie Dies, la première femme des Bouches-du-Rhône commandant de brigade

Nathalie DIES est, depuis le 3 mai, le nouveau commandant de la brigade de Gendarmerie de Velaux.

Cette militaire de 43 ans a débuté sa carrière en 1988 comme élève à l'école de Montluçon. Après une première expérience d'adjointe au commandant de brigade de Bessèges dans le Gard, Nathalie Diès a intégré le groupe de commandement de la compagnie de Gendarmerie d'Arles.

Elle succède à Jean-Marc Papy à la tête de cette brigade de 16 gendarmes.

Nous lui présentons tous nos vœux de réussite dans cette nouvelle fonction et nos félicitations pour l'obtention du grade de major à compter du 1^{er} août.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Des vacances en toute sécurité !

Durant toute l'année et plus particulièrement pendant la période estivale, le dispositif « sécurité vacances » est activé.

Ce service est gratuit et s'adresse à tous les Velauxiens qui en font la demande. Il permet aux policiers municipaux d'effectuer, conjointement avec leurs collègues de la gendarmerie, des rondes dissuasives, jour et nuit, dans les secteurs signalés.

Si vous souhaitez en bénéficier, communiquez à la police municipale vos périodes d'absence.

Soit en téléphonant au 04 42 74 88 67
soit en adressant un mail :
police.municipale@mairie-de-velaux.fr.

Quelques recommandations :

TOUJOURS

- Partir en prévenant ses voisins, ses proches, la police municipale ou la gendarmerie,
- Verrouiller toutes les issues,
- Faire prélever ou suivre son courrier,
- Simuler une présence dans son logement (fonctionnement intermittent de lampes ou d'un poste radio),
- Solliciter le voisinage pour surveiller ses biens,

- Utiliser le transfert d'appels,
- Conserver ou déposer objets de valeur et bijoux dans un lieu sûr (coffre chez soi ou à la banque).

NE JAMAIS

- Partir sans prévenir,
- Laisser ses clés à l'extérieur (dans la boîte aux lettres, sous le paillason, dans un pot de fleurs),
- Indiquer ses nom et adresse sur son porte-clés,
- Mentionner son absence et sa durée sur son répondeur,
- Laisser ses objets de valeur, bijoux ou moyens de paiement en évidence.

Travaux



QUE REPRÉSENTE LE BUDGET DE LA NOUVELLE MAIRIE ET DE LA SALLE DE SPECTACLES ?

Le nouvel hôtel de ville et la salle de spectacles devraient être livrés en fin d'année. Cet important chantier va modifier le paysage culturel et administratif de notre village. Il a nécessité de nombreuses études avant de sortir de terre. Les dépenses afférentes à cette construction ont été engagées depuis plusieurs années.

L'équipe municipale a souhaité répondre à l'inquiétude de certains administrés qui, en d'autres temps déjà, lors de la

réhabilitation des Quatre Tours et de la médiathèque, s'étaient insurgés contre l'envergure des travaux et l'importance des budgets engagés.

Nous avons récapitulé dans le tableau ci-dessous le plan de financement de cet équipement. Comme vous pourrez le constater, la commune a bénéficié de plusieurs Contrats Départementaux de Développement et d'Aménagement du Conseil général. Le Conseil régional ainsi que l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME) ont également apporté leur contribution. Au final, ce projet revient à 5 290 834 € HT, (la TVA étant reversée à la commune l'année qui suit).



Cette dépense représente 628 € par habitant remboursable sur 25 ans. Si on rajoute les charges financières qui double le prix de l'investissement, on obtient 1256 € ce qui représente 50.26 € par an et par habitant pour les deux équipements.

| DEPENSES | |
|--|---------------------|
| COÛT DU MARCHÉ | 13 517 643 € |
| MONTANT FRAIS ANNEXES | 1 742 119 € |
| AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE + AV. J. MOULIN | 1 119 132 € |
| ASSURANCE DOMMAGE-OUVRAGE | 90 301 € |
| AVENANT N° 2 | 150 000 € |
| FRAIS ANNEXES SUPPLEMENTAIRES | 41 802 € |
| COÛT TOTAL DU PROJET H.T. | 16 660 997 € |
| COÛT TOTAL DU PROJET TTC | 19 926 552 € |

* Montants prévisionnels

| RECETTES | |
|--|---------------------|
| Subv. C.G. CDDA 2002/2003 | 120 000 € |
| Subv. C.G. CDDA 2004/2005 | 3 255 000 € |
| Subv. C.G. STRUCTURANT | 2 600 000 € |
| Subv. C.G. CDDA 2010/2012 (mairie 3è tr.) | 3 450 000 € |
| Subv. C.G. CDDA 2010/2012 (place + CD 55) | 671 479 € |
| Total subv. Conseil général | 10 096 479 € |
| Subv. C.R. | 1 000 000 € |
| subv. C.R. (photovoltaïques) | 36 000 € |
| Total subv. Conseil régional (5.5 %) | 1 036 000 € |
| Fonds de concours Agglopolo 2006 | 201 684 € |
| ADEME (photovoltaïques) | 36 000 € |
| TOTAL DES SUBVENTIONS (soit 68.24% sur coût de l'opération H.T. et 57.06% sur TTC) | 11 370 163 € |
| Part communale sur H.T. | 5 290 834 € |
| Part communale sur TTC | 8 556 389 € |



VOIRIE, RÉSEAUX ET ENVIRONNEMENT INSCRITS DANS DES PROGRAMMES DE TRAVAUX

Au cours de ces derniers mois des chantiers ont été réalisés, principalement sur la voirie et les réseaux de la commune. D'autres débuteront dans les mois à venir, des demandes de subventions ont été déposées.

Réparation de voiries

Des réfections de chaussées ont été entreprises à l'entrée des Restoubles,

rue Anatole France, chemin de la Crau, chemin Les Fauconnières, Les Camards et Vallon des Brayes mais aussi Montée de La Palun où la chaussée était particulièrement endommagée.

D'autres travaux d'entretien ont été effectués ces derniers mois :

- amélioration du pluvial au lotissement Ste Trophime, au chemin de la Crau, et à la liaison de La Péraude avec l'avenue de La Gare,
- reprise du chemin Font de Laurent

- finition de l'enrobé situé à l'impasse St Eloi,
- réparation des avaloirs sur le pluvial au lotissement Les Restoubles,
- modification de l'avaloir et de la capacité du pluvial sur la zone de la Verdière 1,
- vérification avec passage de caméra du réseau pluvial derrière l'école Jean Jaurès à la Bastide Bertin,
- remise en état du portique d'accès entre la Verdière 1 et la Verdière 2.

Travaux environnementaux

- Réalisation d'abris conteneurs en bois chemin de Roquepertuse et Chemin des Reys,
- pose de bancs vers les collines,
- amélioration de l'éclairage à la Bastide Bertin,
- amélioration de l'accès handicapé à l'arrêt de bus Pierre Puget,
- remise en place après sa totale réfection de la fontaine Biscahy.



La Fontaine Biscahy rénovée et remise en eau potable

D'autres chantiers en perspective

La réfection des lotissements Sainte Eutrope et Saint Trophime

La réfection de ces lotissements va être entreprise car la voirie et les trottoirs sont fortement dégradés. Le coût total de ce programme est estimé à 88 471 € HT. La commune va solliciter l'aide du Conseil



L'avenue Hector Berlioz fera bientôt l'objet de travaux.

général dans le cadre du dispositif d'aide à la réalisation de travaux de proximité, soit 80 % sur le coût HT des travaux plafonnés à 75 000 € par projet.

Avenues Hector Berlioz et Toulouse Lautrec

La commune va procéder à la mise en sécurité des avenues par l'aménagement consistant à supprimer les haies qui gênent la circulation piétonnière, aménager le parking existant et créer un accès piéton afin de garantir les conditions de sécurité des personnes fréquentant ce lieu. Le coût total de ce programme est estimé à 79 993 € HT. Une aide financière du Conseil général a été sollicitée.

Avenues Sarah Bernhardt et Louise Collet

Ces avenues vont bénéficier d'une mise en sécurité des voies par la création d'un trottoir afin de garantir les conditions de sécurité piétonnière du lieu et l'aménagement d'un parking sur l'avenue Louise Collet pour sécuriser les sorties des véhicules. Le coût total de ce programme est estimé à 75 289 € HT. A cet effet, la commune va solliciter l'aide financière du Conseil général.

Acquisition foncière

La famille Féraud a fait connaître son intention de vendre une partie de son immeuble situé rue Raoul Féraud. Le service des Domaines consulté, a évalué la partie à céder à 208 000 € H.T. Aucun accord n'a pu être obtenu de la part des propriétaires à un prix inférieur à 290 000 € H.T.

La commune a décidé d'acquérir ce bien à un prix supérieur au montant fixé par le service des Domaines, soit 290 000 € H.T. car il présente un fort intérêt pour la réalisation de logements sociaux supplémentaires comme l'exige la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (S.R.U.) du 13/12/00 (prévision de création de 150 logements sociaux sur 6 ans). Une subvention à hauteur de 60% sera sollicitée auprès du Conseil général au titre de l'aide aux acquisitions foncières et immobilières.

DÉNOMINATION DE VOIES COMMUNALES lotissement La Péraude

A la demande des habitants de ce quartier, il convenait de dénommer deux impasses et une place au lotissement « La Péraude ». Après consultation de ces derniers, il a été décidé de baptiser les voies :

- rue Clément ADER,
- impasse des Artistes,
- impasse Antoine de SAINT-EXUPERY.

La place, une fois rénovée, portera le nom du Commandant Henri Pierret.



COMMENT METTRE FIN AUX FUITES À RÉPÉTITION



La circulation est, à chaque fois, très perturbée par les travaux de réparation

Depuis plus de 50 ans, les villes de Berre-l'Étang et Rognac sont alimentées par une ancienne canalisation d'eau potable gérée par la Société des Eaux de Marseille venant de Coudoux. Elle passe

par Velaux et l'ancien CD 55. Pour des raisons diverses qui opposaient la raffinerie de Berre à sa commune, le tracé de ce réseau vétuste n'a pu être modifié.

A chaque rupture des canalisations, une dizaine de familles était totalement privée d'eau potable.

Compte tenu de ces nombreux incidents (31 fuites depuis 2001) nécessitant d'importants travaux, ces habitants ont été raccordés sur le réseau communal depuis avril 2010.

Une réunion avec les maires de Coudoux, La Fare-les-Oliviers, Rognac, Berre-l'Étang et Velaux devrait définir un nouveau tracé qui permettra de désaffecter ce réseau et de mettre fin

aux ruptures intempestives des canalisations, qui perturbent la circulation des véhicules et gênent considérablement les Velauxiens dans leurs déplacements.

En 2010 il y a eu sur la conduite d'alimentation en eau de Berre dite « conduite DN 225 mm » 10 fuites dont 7 sur Velaux et 3 sur Rognac qui ont nécessité 12 jours d'intervention de la SEM sur Velaux (+ 4 jours sur Rognac).

Sports



LA POLITIQUE SPORTIVE DE LA COMMUNE PORTE SES FRUITS

Pour son 30^{ème} anniversaire le tennis club affiche une santé rayonnante et démontre que les investissements engagés par la commune ont été bénéfiques. Plus de 400 adhérents fréquentent régulièrement les cours situés à la Bastide Bertin. Le sport a de multiples visages et pour répondre à une demande pressante

d'amateurs de tout terrain la commune est parvenue à créer un espace qui leur est entièrement dédié. Le sport, c'est aussi et surtout des jeunes qui en veulent. Monter sur un podium, réaliser des scores, ce à quoi nous a habitués Lorelei qui clôture bien sa saison. Loin des paillettes et des millions d'euros, le sport à

Velaux c'est surtout un vaste choix d'activités proposées et encadrées par des bénévoles qui sont les garants du tissu social et associatif.

**LE FORUM DES ASSOCIATIONS
ET LA FÊTE DU SPORT
AURONT LIEU
LE 11 SEPTEMBRE DANS
LE PARC DES QUATRE TOURS.**



LORELEI BOUVERET TOUJOURS EN COURSE



Lorelei Bouveret, heureuse de croquer ses brillants résultats

Notre jeune athlète benjamine Lorelei Bouveret, habitante de Velaux, a été retenue pour représenter la région PACA et le club Rognac AC, aux championnats de France de Triathlon (1 course, 1 saut et 1 lancer).

Après avoir remporté 3 médailles d'argent aux championnats départementaux benjamines au 50m, 100m et lancer de poids, Lorelei a remporté les quatre tours de pointes de son secteur. Bravo pour ses excellents résultats très prometteurs.



LA MOTO TOUT TERRAIN A TROUVÉ SON POINT DE CHUTE !



Jean-Pierre Lafon et Jean Pierre Maggi lors de l'inauguration du circuit

Après plusieurs mois de démarches et de travaux, le circuit tant attendu par l'Association Loisir Tout Terrain de Velaux, qui compte déjà presque 60 adhérents, a été inauguré sur son site Chemin de la Joséphine.

Cet aménagement municipal vient en complément de l'offre faite par les terrains fédéraux de MotoCross (La Fare-les-Oliviers et Ventabren). La gestion et l'animation de ce site ont été confiées à l'association. Ce site s'inscrit dans une démarche de prévention :

- des risques liés à la pratique « sauvage » des loisirs tout terrain

dans les massifs boisés et les espaces naturels sensibles, en proposant une alternative aux pratiquants locaux

- des problèmes de sécurité et de relation récurrents entre les différents utilisateurs des espaces naturels (agriculteurs et exploitants, randonneurs, chasseurs, pêcheurs, ...) et les pratiquants de loisirs motorisés.

Une véritable philosophie sportive

« Se faire plaisir en pratiquant notre passion » telle est la philosophie proposée par le président Jean-Pierre Lafon qui souhaite développer la convivialité plutôt que l'esprit de compétition.

Plus de quarante pilotes de motos ou de quads qui partagent ce point de vue étaient présents pour fêter, en famille, ce nouveau circuit.

Une piste d'enduro de 3 km de long a enchanté tous les participants qui ont pu la tester, quatre zones de trial sont en préparation.

L'adhésion à l'association ALTTV est obligatoire pour pouvoir utiliser ce site de loisirs.

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, seules les motos assurées et homologuées, c'est-à-dire immatriculées pour rouler sur route, sont acceptées par l'association.

Des projets

Cette jeune association souhaite ardemment faire partager ses passions et projette d'ouvrir son site deux journées par an, organiser des sorties dans d'autres régions, participer en fin d'année au Téléthon et pourquoi pas, participer à un raid au Maroc. Elle aimerait également pouvoir accueillir les jeunes en partenariat avec EVEA et prêter le terrain aux écoles afin d'y organiser des activités sportives.

Afin de développer et d'entretenir des relations de bon voisinage, pour être mieux perçu et donc mieux compris, Jean-Pierre Lafon souhaite développer des contacts avec les autres associations : chasseurs, pêcheurs, randonneurs, etc. qui fréquentent les rives de l'Arc pour partager l'espace en toute intelligence dans le respect de chacun.

Il est bien entendu que des procès verbaux seront dressés à l'encontre des usagers de tout terrain qui circuleraient

dans nos collines dès lors que cet équipement est entièrement consacré à leur pratique sportive.

Un projet de passionnés, qui a vu le jour grâce à l'aide de la commune, mais aussi à la détermination d'une poignée de bénévoles.

Sur un plan budgétaire, le coût d'aménagement s'élève à environ 6000 €



LE TENNIS CLUB À FÊTÉ SES TRENTE ANS SANS UNE BALLE DE TOUCHE

Voici 30 ans que sous l'impulsion d'un groupe d'amis était créé le tennis club. Depuis, cette association sportive a pris de la maturité sans jamais défaillir grâce au dynamisme des différents présidents qui l'ont dirigée.

La commune, comme le prouve l'historique s'est attachée à mettre les moyens nécessaires pour que les 400 adhérents puissent pratiquer cette activité sportive dans de bonnes conditions.

Une fête chaleureuse et familiale reflétant l'esprit qui anime cette association a permis de rendre hommage aux différents présidents qui l'ont dirigée, à leur dévouement et à leur engagement.

Lors de cette soirée, Henry Pélégri, président depuis 11 ans et membre fondateur a été particulièrement mis à l'honneur par Jean-Pierre Maggi, maire de la commune, assisté de son ancien adjoint aux sports, Gérard Piquemal.



Les 30 ans du tennis club orchestrés par Henry Pélégri en présence du maire et de Gérard Piquemal, ancien adjoint, à l'origine de cette création

| HISTORIQUE DU CLUB | | 30 ANS DU TENNIS CLUB | |
|--------------------------------------|--|-----------------------|---|
| Les Membres Fondateurs et Présidents | | 1980 | Création du tennis club de Velaux (T.C.V.) avec 2 courts au stade |
| MEMBRES FONDATEURS | | 1981 | 63 enfants inscrits à l'école de tennis |
| Jean-Louis ELLIEN | | 1982 | Construction des 2 courts à la Bastide des Deux Sœurs |
| Henry PELEGRI | | 1983 | Construction du club-house |
| Gérard PIQUEMAL | | 1984 | Construction de 2 courts supplémentaires |
| Gérard PIERRY | | 1985 | Premier tournoi OPEN du club |
| Jean-Claude VERGIER | | 1986 | Inauguration de l'éclairage des courts et premier tournoi interne au club |
| PRÉSIDENTS | | 1996 | Construction du 5 ^{ème} court et des gradins des courts 1 et 2 |
| 1980-1981 | 1 an Jean-Louis ELLIEN | 2004 | Projet de construction du nouveau club house |
| 1981-1985 | 4 ans Jean-Claude VERGIER | 2006 | Réfection des courts 3 et 4 en béton alvéolaire |
| 1986-1991 | 5 ans Jean-Claude PRETAT | 2007 | Construction du nouveau club-house |
| 1991-1993 | 2 ans Yves BAR | 2008 | Inauguration du nouveau club-house |
| 1993-1996 | 3 ans Françoise COURT | | |
| 1996-1997 | 1 an Thierry CHARPENTIER | | |
| 1997-1998 | 1 an CRESCENT puis S. PRETAT | | |
| 1998-1999 | 1 an Sylvaine PRETAT | | |
| 1999 à ... | 11 ans Henry PELEGRI (Vice-président de 1985 à 1991) | | |

Pôle vie de la cité



KUMULUS ET LE THÉÂTRE DE RUE ONT PLANTÉ LEUR « DÉCOR » À VELAUX

Compagnie de théâtre créée en 1986 par Barthélémy Bompard, Kumulus a choisi de planter le décor de ses mises en scène au cœur même de la rue : mise en scène de la réalité quotidienne, réflexion sur l'homme dans son environnement, zoom sur les fonctionnements et les dysfonctionnements, fantaisie mais aussi cruauté des rapports... Plaçant le corps avant le verbe, Kumulus construit un univers essentiellement gestuel, sonore et musical, au sein duquel se croisent nos passions, nos révoltes et nos doutes, souvent avec force et humour.

Une quinzaine de Velauxiens volontaires a participé, sous la direction de Kumulus, à des ateliers préparatoires

aux représentations publiques de la proposition « **Les Rencontres de Boîtes** ». Partant d'une boîte à chaussure remplie d'objets symbolisant le départ, les participants ont dessiné le parcours (imaginaire) qui a pu les conduire jusqu'ici.

Explorant la mise en corps et la mise en bouche de leurs histoires, les boîtes des amateurs ont rencontré celles des professionnels, sur un ton de sincérité et de confiance.

Quelques-uns d'entre eux ont souhaité faire partager leur expérience et témoigner.

Véronique TOUZE, 51 ans, secrétaire médicale.

« J'ai essayé de mettre des mots sur ce qu'on a vécu, mais j'ai du mal. Une remarque : je viens de passer 3 jours à Barcelone, et moi qui ne parle ni catalan, ni espagnol, j'ai l'impression, sans plaisanter, que le stage de « gromelot » m'a bien aidée. J'ai prévu d'aller début août à Morlaix où il y aura un festival international de spectacles de rue (sans Kumulus) »

« Je n'ai aucune expérience de théâtre. Des arts de la rue je connaissais peu de choses, mais qui m'avaient



L'art dans la rue et sur le marché du samedi

enthousiasmée : du jazz dans les rues de Salon, certains musiciens ou chanteurs du métro parisien, des orgues de Barbarie qui font chanter les passants, un spectacle l'été dans un village de Vendée à partir d'un char qui avait vraiment « animé » la rue.

En participant aux rencontres de boîtes j'ai vécu pendant quelques jours un joyeux concentré d'émotions, de découvertes et d'échanges avec les comédiens de Kumulus et les participants de Velaux.

J'ai ressenti que le stage préalable nous intégrait au spectacle et à la troupe d'une part grâce à la préparation « technique » et ludique et en même temps grâce à une attitude d'accueil, d'écoute et de confiance qui révélait les potentiels de chacun et encourageait à nous dépasser pour créer et communiquer. Il permet de mieux exprimer ses émotions et être attentif à celles des autres, pendant le spectacle, comme dans la « vraie vie ».

C'était des rencontres humaines très riches, pleines de sincérité et d'humour. Je souhaiterais qu'on développe partout de telles relations, un tel état d'esprit : en famille, à l'école, en entreprise,...





pour mettre en évidence le potentiel de chacun et de réaliser plus facilement les projets communs ».

Emmanuelle LAFARGUE, 44 ans, informaticienne.

« Mon expérience : uniquement une pièce de théâtre en 6^{ème} au collège. Ma connaissance des arts de la rue se limitait aux spectacles de rue dans les stations de vacances. Le stage avec Kumulus a été pour moi très riche et a permis un dépassement de mes limites grâce au professionnalisme de Kumulus, à la dynamique de groupe, à la confiance mutuelle établie entre l'équipe et les Velauxiens malgré un temps limité. J'ai été très surprise en si peu de temps de

la qualité du résultat obtenu et de la richesse des échanges.

Cette idée pour le moins originale m'a fait un peu peur dans un premier temps et maintenant je suis fière d'avoir fait cette expérience épanouissante et valorisante. Je n'hésiterai pas si l'occasion se représente à réitérer ce type de «défi».

Vincent CASTANET, 51 ans, artisan électricien, papa de 3 enfants.

« Depuis que j'ai 25 ans, j'ai participé à quelques ateliers (Actor studio, le verbe et le corps, lecture à haute voix...) et créations théâtrales (L'ours de Tchekhov, Don Juan dans la nuit de Valognes, splendeur et décadence du 3^{ème} Reich de Brecht...).

Notre rencontre avec Kumulus fut très chaleureuse autant du côté de la troupe que des participants. On peut déplorer simplement notre nombre trop réduit. L'équipe de Kumulus, très professionnelle nous a permis d'aller loin dans cette expérience de partage et de découverte, de nous-mêmes et des autres.

Ah quelle frustration lorsque tout doit s'arrêter ! »

Un seul regret, partagé par tous, le temps peu clément en ce début du mois de mai qui n'a pas permis de valoriser cette première expérience.

DIAGNOSTIC CULTUREL : ANALYSE DE VOS RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

Dans la perspective de l'ouverture de la nouvelle salle de spectacle de Velaux, la municipalité a souhaité étudier la demande et les pratiques en matière culturelle, afin de vous proposer l'offre la plus adaptée possible et correspondant le mieux à vos attentes. Elle a, pour cela, lancé une enquête publique, en diffusant un questionnaire aux habitants.

La future salle de spectacle créera avec le futur Hôtel de Ville un nouvel ensemble architectural, nouveau lieu de rencontres et d'échanges, venant compléter l'offre culturelle située aux Quatre Tours. Elle répondra à des critères environnementaux, pourra accueillir 500 personnes assises dans des conditions optimales de visibilité, d'acoustique et de confort (700 personnes debout) et comprendra des espaces de restauration légère et de détente, propices à la convivialité. Espace modulable, conçu avec des gradins mobiles, elle incarnera également l'exigence d'une diversité artistique, pouvant abriter toutes formes de manifestations artistiques et festives.

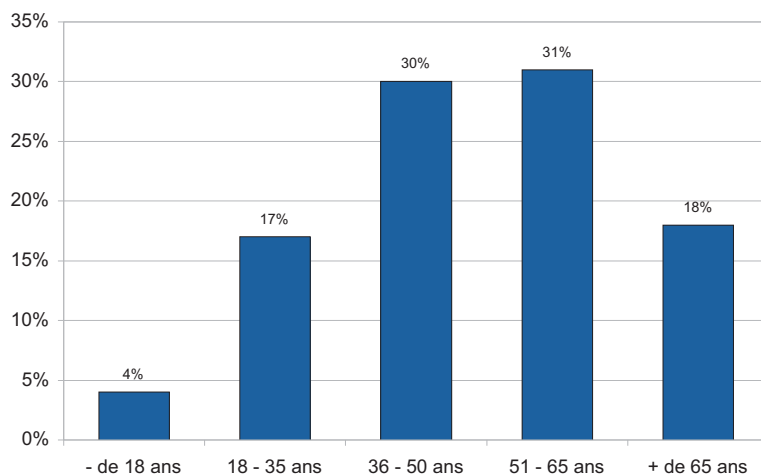
Les réponses

Sur l'ensemble des questionnaires diffusés dans la commune, 510 ont été collectés, soit un taux de retour de 6.1%, taux entrant dans les normes des retours moyens de ce type d'étude.

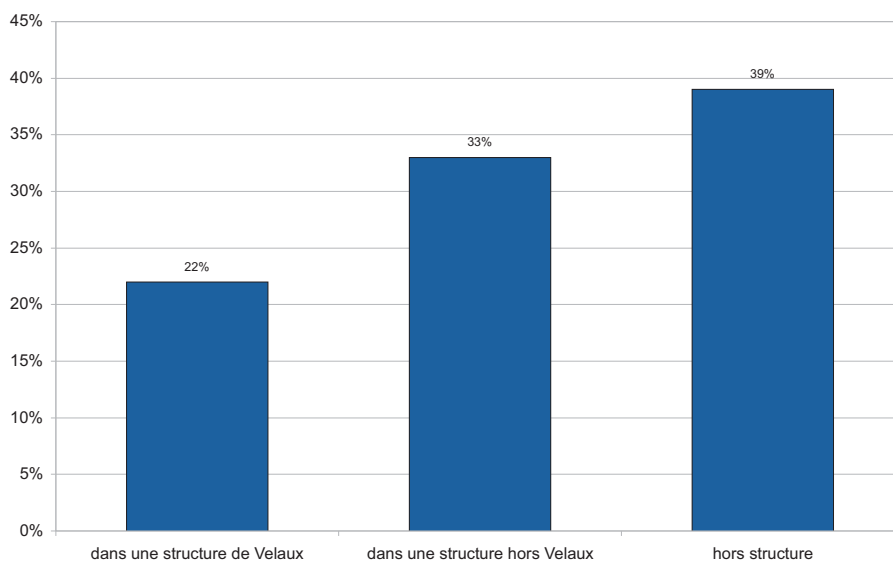
Ces questionnaires comportaient des cases à cocher ainsi que des questions ouvertes permettant de recueillir des observations libres.

Les femmes (60%) ont été les plus nombreuses à répondre à ce sondage, ainsi que beaucoup de personnes retraitées, (35%). En revanche, les jeunes de moins de 18 ans ont été peu nombreux à apporter leur contribution au questionnaire.

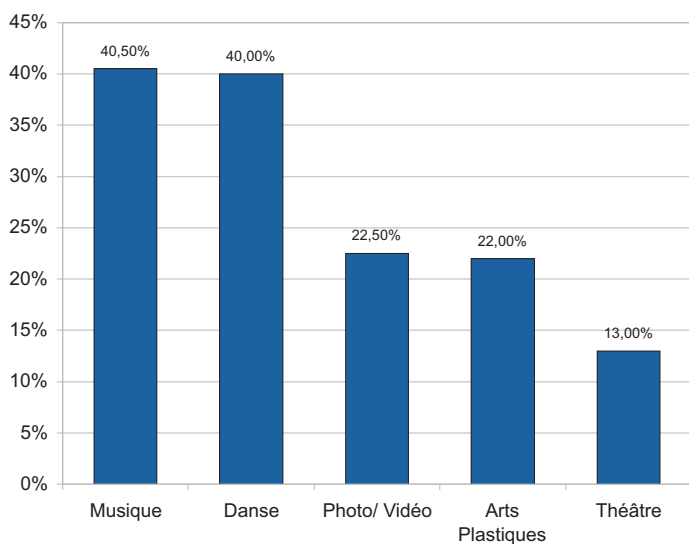
Tranches d'âge des répondants (sur 501 répondant)



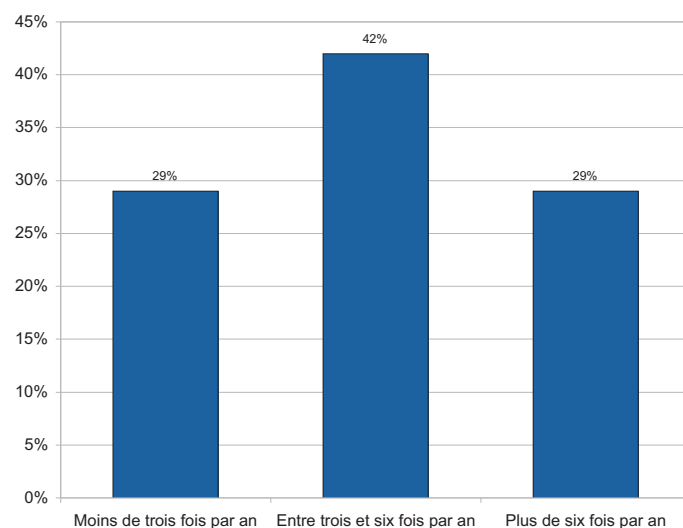
Activités culturelles pratiquées (sur 182 répondants)



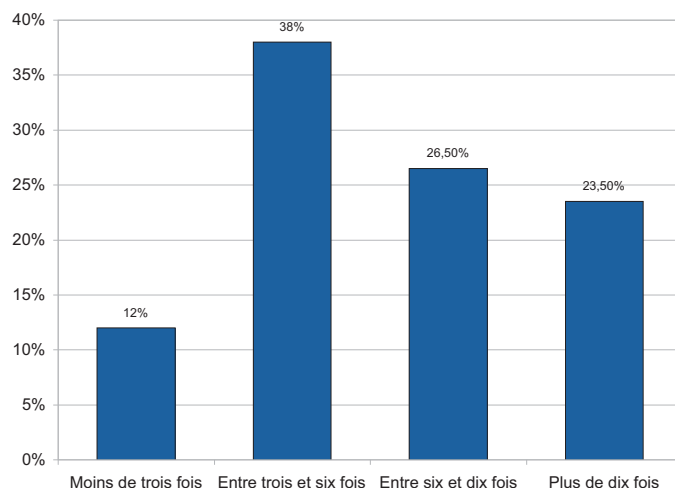
Activités pratiquées (sur 182 répondants)



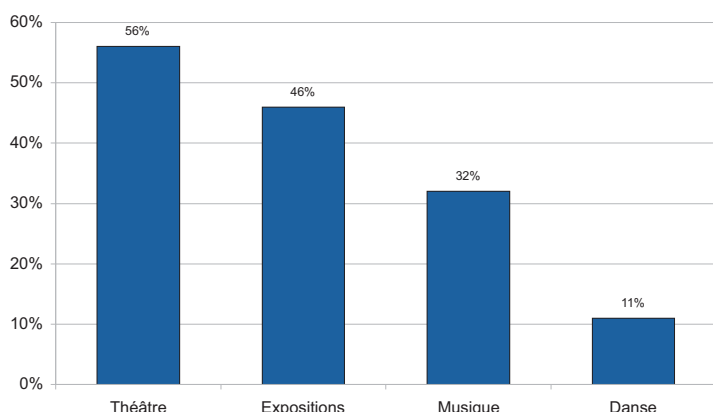
Fréquence des sorties culturelles dans une autre ville que Velaux (sur 366 répondant)



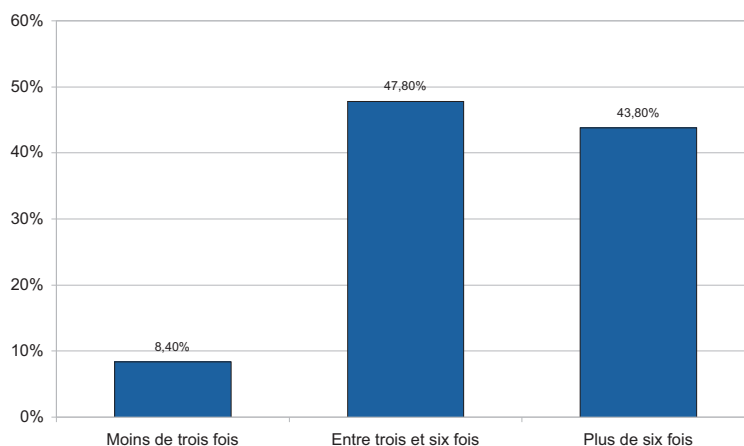
Fréquentation du cinéma (sur 504 répondants)



Types de sorties culturelles (sur 321 répondants)



Hypothèse de fréquentation de la future salle (sur 487 répondants)



Et maintenant ?

La salle de Velaux devra se démarquer de l'offre existante des environs avec une programmation spécifique et originale. Afin de développer et d'enrichir les loisirs artistiques des habitants, un travail de collaboration avec les associations et les activités culturelles de Velaux sera à développer. La programmation devra être réfléchiée en complémentarité, voire en partenariat, tant avec les structures locales que les acteurs culturels périphériques. Des mutualisations de projets pourront être imaginées.

Un accompagnement qui se poursuit

Le cabinet Bénédicte Dumeige Conseil va poursuivre son travail d'accompagnement du comité de pilotage pour structurer les modalités de mise en œuvre de la programmation. Un voyage d'étude a été réalisé permettant de découvrir le fonctionnement de deux salles de spectacle de la Région Languedoc-Roussillon. Au début de l'automne, le projet artistique et culturel de la salle sera dévoilé.

De nombreuses propositions ont été réalisées pour baptiser la salle. Vous pouvez toujours nous faire part de vos suggestions en adressant vos propositions à :

La Maison des associations, par téléphone au 04 42 46 34 54 ou par courriel à pole.videlacite@mairie-de-velaux.fr



Visite du chantier de la salle de spectacles avec les présidents d'associations

Economie, commerce local, emploi



UN NOUVEAU LOCAL POUR L'ASSOCIATION DES ENTREPRISES DE LA VERDIÈRE



C'est sur ce terrain situé à l'entrée de la zone que seront installés les bureaux de l'association

Pour répondre à une demande des entreprises de la Verdière, la ville va construire sur le terrain communal situé à l'entrée de la Verdière 1, un local destiné à accueillir un bureau de 70m².

Il permettra d'accueillir les deux secrétaires de l'association lors de leur permanence sur la Verdière. Il sera un lieu d'accueil et d'échanges où les entreprises et visiteurs pourront s'informer. Ce bureau permettra également aux membres du conseil d'administration de se réunir pour leurs réunions de travail et conseils d'administration. L'inauguration de ce bâtiment est prévue pour la rentrée.

Bienvenue aux nouvelles entreprises de la Verdière

SOS Oxygène

5, rue Ampère
Assistance respiratoire

FMA Promotion

11, rue Ampère
Prestataire service animation grande distribution

Réflexe énergie

44, rue Ferdinand de Lesseps
Energie Renouvelable

M. Miquee géomètre

30, rue Ampère
Géomètre expert

Contrôle technique Velauxien

19, rue Ampère
Ouverture en septembre 2010
Julien Chiche Energie chinoise

3, rue Ampère
Ostéopathe, acupuncteur

Médiateur

136, rue Chaptal
Enseignes adhésives



KORUS, PREMIÈRE ENTREPRISE À OUVRIR SES PORTES DANS LA ZONE DU GRAND PONT

C'est en présence de nombreux clients, employés et élus de la commune dont Jean-Pierre Maggi, maire de Velaux, que l'entreprise Korus a fêté son installation dans la zone du Grand Pont. C'est la première entreprise de cette nouvelle zone, qui comporte 19 lots, à ouvrir ses portes.

Cette société créée par Charles Marcolin en 1991 est spécialisée dans la création, le déploiement en réseau de concepts et la réalisation d'espaces marchands. Le groupe s'attache à soutenir le développement des enseignes et d'enrichir les marques.

Plus de 300 salariés travaillent dans ce groupe qui dispose d'agences à Bordeaux, Lille, Grenoble, Rennes, Strasbourg, mais aussi des bureaux en Espagne et Italie avec un chiffre d'affaire de 100 millions d'euros.

Une équipe de 18 jeunes collaborateurs a investi des locaux fonctionnels, agréables et faciles d'accès pour les clients qui sont essentiellement de grandes enseignes commerciales mais aussi des administrations comme La Poste, des agences bancaires et des compagnies d'assurances.

Devant cette réussite on ne peut que se féliciter du choix de Velaux par Charles Marcolin qui a fait du chemin depuis le lancement de son entreprise sur une idée surgit, voici plusieurs années, dans la chambre de son fils.



Charles Marcolin et Jean-Pierre Maggi lors de l'inauguration des locaux de Korus



LE PÔLE EMPLOI ET LA MISSION LOCALE



Dans le cadre des conventions de partenariat avec les communes de notre territoire et Pôle Emploi, des rencontres mensuelles sont organisées. Tout naturellement, notre village a accueilli l'une d'elles. Françoise Delmas, chargée de projet emploi et animatrice du territoire pour Pôle Emploi, a orchestré les échanges entre les différents intervenants.

Une trentaine de participants, tous acteurs de l'insertion professionnelle, a répondu présent à cette matinée de travail. Le but d'une telle rencontre est d'apporter un maximum d'informations sur les nouvelles structures récemment installées dans notre bassin d'emplois permettant d'élaborer des parcours professionnels ou de formation. Ces rendez-vous réguliers et indispensables ont généré une véritable dynamique qui attire de plus en plus d'intervenants

associés au monde du travail.

L'intérêt de ces rencontres réside aussi et surtout dans la mise en circulation de l'information auprès des acteurs locaux. Les participants sont informés des dernières mesures gouvernementales prises en faveur de l'emploi et notamment des nouveaux contrats d'aide au retour à l'emploi.

A l'issue de cette réunion, une visite a été organisée chez Sunfreeze, distributeur de boissons sous forme de granité, et 9Bar spécialisé dans la formation de barmen, deux entreprises de la Verdière.

Au cœur de la crise économique traversée par notre pays, chacun de ces acteurs de terrain a pour objectif de mettre tout en œuvre pour éviter que peu à peu les jeunes ou les demandeurs d'emplois ne glissent vers la marginalisation. Ces initiatives sont plus que jamais nécessaires pour constituer une force d'intervention efficace.

Forum pour l'alternance

Lors du dernier Forum pour l'alternance qui s'est tenu à Berre-l'Étang les entreprises de Velaux ont proposé aux jeunes 13 offres de contrats en alternance, ce qui prouve le dynamisme de notre territoire.



PLACE AUX JEUNES



Emilie et Nicolas, bien décidés à redonner vie à la place Caire

Depuis le 12 avril dernier, Emilie Pedroletti et Nicolas Simonneau sont les jeunes nouveaux gérants du bar hôtel de la place Caire dont la commune a fait l'acquisition. Ce sympathique couple a été retenu, parmi les candidatures parvenues en mairie, par la commission chargée de ce dossier, principalement en raison de leur expérience dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration. Il est vrai qu'Emilie, adjointe de direction

dans l'hôtellerie, rêvait de travailler dans sa commune. Nicolas, pour sa part, fort d'une expérience de cuisinier dans de nombreux restaurants et brasseries était prêt à la suivre dans cette aventure. Après quelques semaines de nettoyage et de remise en état de l'établissement, fiers derrière leur comptoir, ils ont accueilli leurs premiers clients pour, le midi, un plat du jour servi aussi à l'intérieur comme en terrasse.



L'ATELIER DE FRANÇOISE



Françoise dans son magasin de fleurs

L'Atelier de Françoise apporte, depuis le mois de février, date de son ouverture, sa touche colorée à la place du village. C'est par internet que Françoise Cicuto, fleuriste à Valréas dans l'Hérault, a découvert Velaux. Un salon de coiffure était à vendre sur la place, l'emplacement de ce local correspondait tout à fait à son projet d'ouvrir un magasin de fleurs. Immédiatement, elle a eu le coup de foudre pour ce village où ses deux enfants se sont très vite fait de nombreux copains.



DE NOUVEAUX GÉRANTS AU FOURNEAU DE LA PIZZERIA VELAUXIENNE

Smaïn Bouteldja est, depuis décembre 2009, le nouveau gérant de la pizzeria Velauxienne. C'est par l'intermédiaire d'amis sapeurs pompiers qu'il a découvert puis est tombé amoureux de notre village.

Son collaborateur, Sassi Gattouche, pizzaiolo de métier est quant à lui un Velauxien de longue date.

Dotés tous les deux d'une franche et sympathique bonne humeur, ces commerçants proposent sur place, à livrer ou à emporter un vaste choix de pizzas, salades et paninis.

Ils travaillent en tout intelligence avec leurs voisins pour restituer à la place Caire sa véritable vocation de lieu de rencontres et de convivialité.



Smaïn et Sassi, deux amis aux commandes de la pizzeria

Velaux d'Abord

Nous regrettons l'attitude des deux élus d'opposition, car depuis la création de Regards nous leur avons toujours consacré un espace dans cette revue, proportionnel à leur représentativité au sein du Conseil municipal comme le prévoit le droit démocratique à l'expression.

Au-delà de ces comportements, la véritable préoccupation de notre commune concerne la réforme territoriale, la recherche d'économie dans la Région PACA, la suppression des Conseillers généraux et régionaux par la création du Conseiller territorial.

Cette modification aura, entre autre, pour conséquence une faible représentativité des départements les moins peuplés. Pour les Bouches-du-Rhône, 75 élus territoriaux siègeront au lieu de 57 actuellement au Conseil général.

Ces nouveaux élus prendront place à la fois au Conseil général et au Conseil régional, cette assemblée passera de 120 élus à 225.

Qu'en sera-t-il de leur efficacité ? Cela reste à démontrer. Le nouveau Conseiller devra le matin s'occuper de l'aide sociale, à midi des collègues, entre midi et deux des pompiers et finir la journée par les lycées et les routes départementales.

Ubu Roi est de retour, et pour la petite histoire l'indemnité des futurs Conseillers territoriaux sera revalorisée alors qu'on nous prêche de toutes parts de faire des économies.

Alors que de plus en plus de nos compatriotes vivent sous le seuil de pauvreté, qu'un grand nombre d'entre eux ont du mal à se loger, ce projet de loi est d'autant plus irrationnel qu'il remet en cause le respect de la parité.

Liste majoritaire du Conseil municipal

Autres regards pour Velaux

"... La conformation de la mise en page de l'article de l'opposition municipale dans le périodique REGARDS, étant attribuée "unilatéralement" par le responsable d'édition, sans concertation préalable avec tous les élus concernés, les deux élus d'opposition s'estiment spoliés, même si d'aucun situe le problème au niveau idéologique ou mathématique, alors que la voix de l'opposition est effectivement de deux élus sur trois dans les faits. De ce fait, l'opposition réaliste s'abstient de faire paraître un article dans ce numéro de l'été 2010.

A bientôt chers concitoyens

L.Genty et Franck Vidal
Conseillers Municipaux d'opposition

Velaux Autrement (UMP - DVD - SE)

Ainsi parla de GAULLE, méditons :

Visionnaire ➡ « Je ne serai sûrement plus là dans vingt ans, mais je voudrais bien savoir ce que penseront alors ceux qui braillaient sur l'air des lampions en 1968 que de GAULLE ne les comprenait pas et qui auront à ce moment l'âge d'être ministre. Peut-être seront-ils revenus sur leur opinion. Si ce n'est pas le cas, c'est qu'ils seront inaptes à occuper une telle fonction ».

Economie ➡ « je vérifie chaque jour que l'économie, comme la vie, est un combat au long duquel il n'y a jamais de victoire qui soit décidément gagnée. Même le jour d'un Austerlitz, le soleil n'y vient pas illuminer le champ de bataille ».

Morale ➡ « l'état n'a pas à faire de morale. c'est un garde-fou qui empêche les farfelus et les truands de faire n'importe quoi. Ce n'est pas parce qu'il enregistre les divorces qu'il conseille de divorcer ».

Réalité ➡ « si doux que soit les rêves, les réalités sont là, et suivant qu'on en tient compte ou non la politique peut-être un art assez fécond ou bien une vaine utopie ».

Prison ➡ Jean FOYER garde des sceaux (et des prisons), fait un exposé sur notre détresse pénitentiaire : « les prisons sont surpeuplées... ; les détenus sont mal nourris... Leurs loisirs sont insuffisants. » DE GAULLE tranche : Heureusement ils peuvent s'évader ! ».

Tac au tac ➡ Dans la foule un énergumène « Mort aux cons ! » ➡ « Vaste programme » répond de GAULLE.

Doute ➡ « repoussant le doute ,ce démon de toute les décadences, poursuivons donc notre route ! C'est celle d'une France qui croit en elle-même et qui par là, s'ouvre à l'avenir ».

(extraits du livre « ainsi parlait de GAULLE » les mots du général.)

En ce mois d'anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, autre façon de rendre hommage à ce grand homme figure de notre histoire.

Renée-Michelle GODARD

Arrêt sur images



70^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin

Lors du 70^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin par le Général de Gaulle, une cérémonie commémorative a eu lieu au monument aux morts. A cette occasion, des diplômes d'honneur aux combattants de l'armée française 39-45 ainsi qu'une médaille de la Ville ont été décernés à :

Madame Tournour Rolando Marguerite

Messieurs Antonetti Laurent, Bianconi Augustin, Blanc Louis, Bosch Paul, Gaye Gilbert, Laborie Guy, Lingois Lucien, Machler Jean-Paul, Marégli Artur, Martin René, Mermoux Jean, Montanera Albert, Pantaloni Jean, Rocabois René, Sauvage Victor, Thiebeaux Raymond, Tillier André, Vignaud Yvon, Arnaud Louis, Pierret Bernard, Wilmain Roger



Accueil des nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants de la commune ont été reçus en mairie par les élus. Un bref historique du village a été retracé par le maire avant de leur faire visiter « le moulin » seigneurial fraîchement rénové et la Tour Musée. Deux lieux d'expositions qui renferment les trésors du patrimoine de Velaux.